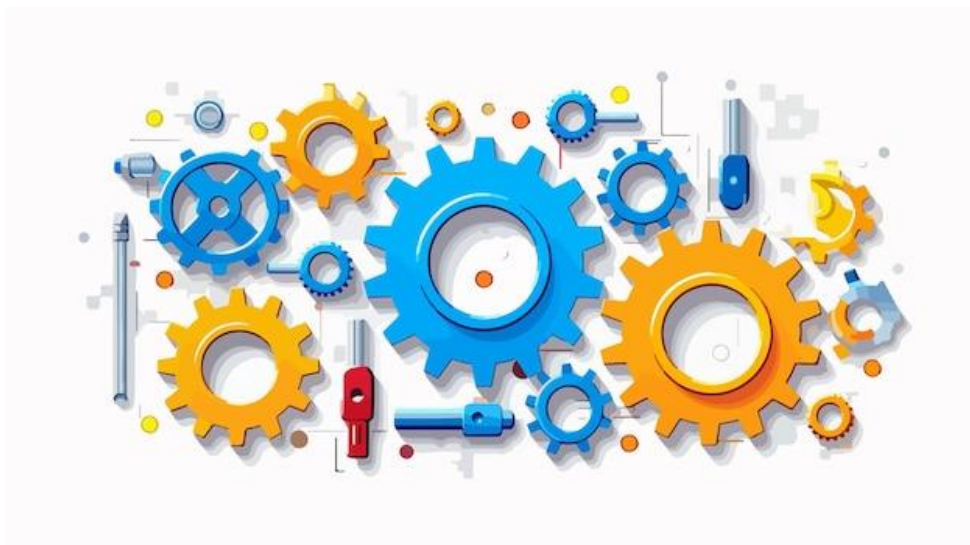


Méthodologie

Epreuve de la note de synthèse

TABLE DES MATIERES

- I. RAPPEL DES CONSIGNES ET IMPLICATIONS
- II. COMPETENCES ATTENDUES ET ELEMENTS D'EVALUATION
 - A. COMPETENCES ATTENDUES
 - B. ELEMENTS D'EVALUATION
 - 1. SUR LE FOND
 - 2. SUR LA FORME
- III. STRUCTURE DE LA NOTE DE SYNTHESE
- IV. REPARTITION INDICATIVE DU TEMPS
- V. METHODE DE LECTURE DES DOCUMENTS ET D'ORGANISATION DES IDEES
 - A. LECTURE RAPIDE DES DOCUMENTS
 - B. CLASSEMENT DES DOCUMENTS
 - C. LECTURE APPROFONDIE DES DOCUMENTS
 - D. ELABORATION DU PLAN
 - E. REDACTION DE LA NOTE DE SYNTHESE



I. Rappel des consignes et implications

- Sur la base des documents proposés (6 **textes** maximum, environ 16 pages), vous devez rédiger une **synthèse de 500 mots** (tolérance de **plus ou moins 10 %**, soit **550 mots maximum**) en **3 heures**. Cette synthèse doit être **concise, objective** et **ordonnée**.
- La note de synthèse est un **exercice spécifique**, avant tout **méthodologique**.
 - Il n'y a (presque) **rien à savoir** ;
 - Il n'y a **rien à démontrer** ;
 - Il n'y a **rien à ajouter** : rien à commenter ;
 - Il n'a **pas à plagier**.
- La note de synthèse n'est **pas un résumé de texte** : vous devez **organiser les informations essentielles** contenues dans les textes en fonction de **votre propre plan** et autour d'une **problématique/d'un thème général** que vous énoncerez en **début** de copie dans **l'introduction**.
 - « Le candidat **reformulera les idées** contenues avec **ses propres mots et sans paraphrase**. Les textes sont choisis dans le contexte de l'actualité sociale, économique, politique et/ou culturelle. Le candidat devra donc **dégager l'idée générale commune aux textes** (la thématique principale), explicitement formulée ou non dans chacun d'entre eux. Il **annoncera la thématique principale en début de copie** sous la forme **d'un titre**. »
- La note de synthèse n'est **pas une dissertation** : aucun **élément extérieur** au dossier ne doit y figurer, et aucune **appréciation personnelle** ou apport de **connaissances personnelles** n'est toléré.

II. Compétences attendues et éléments d'évaluation

A. Compétences attendues

- **L'analyse** : la capacité de comprendre un sujet, de le situer dans son environnement, de peser ce qui est essentiel, important ou secondaire ;
 - La **synthèse** : la capacité de faire comprendre à un tiers ce que l'on a compris, en l'instruisant de l'essentiel, de l'important, des points clés.
 - Il faut imaginer que vous travaillez pour quelqu'un pour qui **vous devez synthétiser des textes** et qui doit **prendre une décision** sur la base de ces textes : vous écrivez donc **pour quelqu'un qui n'a pas le temps de lire les textes**.
- ⇒ D'où la nécessité d'être **clair** dans votre **compréhension du sujet et des documents** : ne rien écrire **avant d'avoir bien compris** le sujet et les documents. Et, conséquence évidente, **clarté et lisibilité de votre rédaction**, ne rien écrire qui ne soit compréhensible pour autrui.

B. Éléments d'évaluation

1. Sur le fond

- La pertinence du **thème général identifié** ;
- La capacité à **sélectionner les idées essentielles** et à **les relier entre elles** ;
- La **logique** dans l'ordonnancement des idées : la **qualité du plan** ;
- La capacité à **reproduire le sens exact des textes et des idées** des auteurs : idées clés, nuances ;

- **Equilibre** entre les parties (environ 250 mots chacune) ;
- **Objectivité** : pas de « je », ni de « nous ».
- **Erreurs à éviter** : le hors sujet ; la paraphrase ; se concentrer sur des détails, des éléments accessoires.

2. Sur la forme

- Le respect du **temps** imposé et des **500 mots +/- 10 %** ;
- Le soin dans la **présentation** de la copie : copie lisible, bien présentée, écriture soignée ;
- La **qualité de l'expression, de la syntaxe, la clarté du propos** ;
- **Absence de fautes** d'orthographe, de syntaxe, de conjugaison, de français etc. ;
- Éléments de **repérage tous les 50 mots** et nombre **total de mots à la fin** de la copie.

III. Structure de la note de synthèse

- Une **brève introduction** (5 lignes maximum) avec l'énoncé clair du **thème général** : **pas d'annonce de plan** nécessaire.
« *Quant au plan que le candidat devra proposer, il suivra la progression des textes et pourra se matérialiser par un **découpage en paragraphes**. Au demeurant, il n'y aura **pas de plan à annoncer** en début de copie. »*
- Plan **non apparent** en **2 parties** convergeant vers le **développement** : relier les idées, **mélanger les documents en fonction des idées clés** de chaque document.
- **Conclusion** : **réponse définitive** à la question posée par le corpus documentaire. Elle reprend l'**idée force** de la note de synthèse. **Pas d'ouverture**.
« *La synthèse sera **rapidement introduite et conclue** (conformément à la construction du dossier lequel est composé de textes eux-mêmes introduits et conclus). »*

IV. Répartition indicative du temps

- Lecture **rapide** : 10 minutes ;
- Lecture **approfondie** : 40 minutes ;
- Elaboration du **plan détaillé** : 20 minutes ;
- **Rédaction de l'introduction** au brouillon : 10 minutes ;
- **Rédaction** de la note de synthèse : 1 heure ;
- **Relecture attentive** : 10 à 15 minutes. Pensez à relire **mentalement** à « **voix haute** » votre copie.

⇒ Ces données sont **indicatives**, chacun les adaptera en fonction de ses **difficultés** et **facilités personnelles**.

V. Méthode de lecture des documents et d'organisation des idées

A. Lecture rapide des documents

- Vous ne pouvez trouver le thème général **qu'après avoir survolé l'ensemble des documents** (vous ne pourrez pas lire **tous les documents** dans le détail) : entraînez-vous à **faire bouger le moins possible vos yeux** lors de la lecture pour gagner en rapidité. Il ne faut surtout pas le lire dans l'ordre de présentation. Les documents peuvent être présentés **dans un savant désordre**.
 - Il est donc utile de **repérer les documents, leur valeur informative** et de **les classer**.

- 1- Lecture de la **source** ;
- 2- Lecture **très soigneuse** du **titre** et des **sous-titres** : Quel est le thème, le sujet général du document ? Certains sont **fondamentaux, philosophiques, littéraires, juridiques, économiques** et d'autres **plus illustratifs**. En identifiant les textes **les plus importants**, vous pourrez ainsi vous concentrer **directement** sur ces derniers dans la phase de lecture approfondie.
- 3- Repérer l'**auteur** : vous pourriez le connaître. Ce qui peut parfois aider à la compréhension du texte.
- 4- Repérer la **date** du texte : Est-il **ancien ou non** par rapport aux autres documents ?
- 5- Repérer les éléments **en gras, soulignés, périphériques, les entêtes et chapeaux** : ils sont souvent **très informatifs** sur le thème de la note de synthèse et/ou les arguments principaux.

B. Classement des documents

- **Les documents pivots** : les **plus importants**. Ils contiennent **l'essentiel des idées clés** sur le thème du dossier documentaire.
- **Les documents complémentaires** : ne précisent que **certains aspects** du dossier, donc du problème. Ils abordent la dimension sociologique, juridique, financière, sociale, etc. Ils contiennent des **exemples**.
- **Les documents redondants (absents pour l'EDHEC)** : donnent des informations **déjà contenues** dans d'autres textes. Ils permettent de **mieux les comprendre**. Tout est question de reformulation. Il ne faut pas s'y attarder.

C. Lecture approfondie avec prise de notes

- Les documents rapidement analysés se retravaillent **en prenant des notes dans un tableau**.
- 1- Entourer les **liens logiques** pour déterminer les grandes lignes de la **structure**, du **plan** de chaque document. Vous pourrez ainsi voir ce que l'auteur cherche à **expliquer et/ou à démontrer**.
 - 2- Distinguer les **idées clés**, les **exemples**, les **données**. Le plus simple est d'utiliser un **code couleur** : jaune pour les idées clés, vert pour les exemples/données.
 - **Repérer et souligner les idées clés développées et les résumer sous forme de phrases courtes**. Cela vous servira de base pour la **rédaction** de la note de synthèse.

Document n°1	Document n°2	Document n°3	...	Document n°6
1. Résumé de l'idée 1	1. Résumé de l'idée 1	1. Résumé de l'idée 1	...	1. Résumé de l'idée 1
2. Résumé de l'idée 2	2. Résumé de l'idée 2
3. Résumé de l'idée 3	3. Résumé de l'idée 3

- 3- **Classer les différentes idées clés** par sous-groupe d'idées au sein de **deux parties** : celles qui sont **similaires**, communes, qui **partagent la même vision**. Cela vous servira de base à **l'élaboration du plan**.

D. Elaboration du plan

- Un plan est une structure qui rassemble des **idées présentées de façon logique et en cohérence**. Il doit montrer que la note de synthèse contient **une logique** qui permet au lecteur de **comprendre un processus**. La logique du dossier documentaire doit apparaître à l'aide de **phrases de liaison** entre les **grandes idées clés abordées**.
 - Chaque partie doit **être équilibrée** par rapport à l'autre.

- Pour bâtir le plan, il est souhaitable de **laisser le dossier de côté et ne plus y revenir**, et de s'appuyer sur **l'analyse approfondie** du sujet effectuée et les **notes** prises au cours de cette lecture.

E. Rédaction de la note de synthèse

- Le temps manque pour réaliser un **brouillon complet** : vous devez vous appuyer sur vos **notes** et la rédaction réalisée des **principales idées clés**.
 - Il faut restituer **l'essentiel des documents en quelques mots**.
 - Seule l'introduction peut être écrite **intégralement au brouillon** (les 4/5 premières phrases donc).
- Il est recommandé d'utiliser des **phrases courtes**, d'environ quinze à vingt mots, et d'éviter les phrases comportant quantité de « qui » et de « que ».
 - Le style doit être **fluide** : pas d'incises interminables, de phrases complexes, de circonlocutions qui égarent le lecteur. Pas de formules stéréotypées ou lourdes. Eviter également des expressions lourdes.
 - Préférer les **verbes simples et précis** aux verbes compliqués.
 - Eviter « *il est permis de souligner..., il convient de noter..., il est à relever..., il est opportun de souligner..., il paraît opportun..., il est bien évident...* » qui alourdissent le propos. Toujours préférer un point ou un point-virgule suivi de « en effet, de plus, en outre, par ailleurs, à cet égard ».
 - Les **répétitions** sont à éviter puisqu'elles prennent la place d'autres éléments importants et cassent le rythme de lecture.
 - Les **citations de phrases entre guillemets** sont le contraire de la note de synthèse : elles sont à **éviter absolument**.
 - **Citer par contre les auteurs** à partir du moment où chacun d'entre eux aura pris position par rapport au sujet et synthétiser la pensée de chacun dans l'ordre des textes.
« *Il faut donner en raccourci la pensée d'un auteur, sans le trahir, sans le dénaturer.* »
 - Les **abréviations** sont tolérées (et comptent pour un seul mot) lorsqu'elles figurent dans les documents d'origine ou lorsqu'elles sont d'usage courant (CNRS, INSERM...).
 - Les **noms composés** (Etats-Unis) comptent également pour un seul mot.
- ⇒ **Penser toujours au lecteur (correcteur)** qui après deux ou trois tentatives de lecture, passera outre, si la phrase ou le paragraphe est illisible.
- ⇒ La note de synthèse doit être d'une **parfaite fidélité aux documents** : ils doivent tous être examinés et il doit en être rendu compte. **Rien d'important ne doit manquer**, tout ce qui figure dans la note doit être **conforme** et d'une **fidélité absolue** aux éléments du dossier.

Exemple de « bonne » copie – Sujet 2024

S'émanciper de la valeur marchande :
un moyen de faire société autrement.

Envisager une société sans argent, dans un monde régi par un objectif de création infinie de valeur paraît désormais insaisissable, inenvisageable, impossible.

Mais il semblerait que repenser la société sous le prisme de la gratuité permettrait la liberté et l'égalité.

Dans son roman utopique Nouvelles de
⁵⁰ nulla, WILLIAM MORRIS conçoit une société dans laquelle l'argent est aboli au profit de la gratuité. Cette fiction est reprise par PHILIPPE VION-DURY qui constate que cette gratuité s'applique à plusieurs services de notre quotidien comme la santé ou le système éducatif. Pour lui, envisager la gratuité et la "mise en commun" ¹⁰⁰ est un moyen de renouer avec la société, et de se libérer de notre société. D'autres comme ALAIN CAILLÉ s'interrogent sur la rationalité et l'existence même de la gratuité. Pour de nombreux économistes et philosophes

le don gratuit n'existe pas puisque l'Homme agit en fonction de ses intérêts individuels rendant
150 alors toutes formes de don suspectes.

Certains théologiens et autres philosophes vont plus loin en caractérisant le don comme un acte inintentionnel le rendant alors impossible puisque qu'aucun individu n'est dépourvu d'intentionnalité.

À l'inverse, MARCEL MAUSS observe lui, que le don est omniprésent et repose sur trois piliers - donner, recevoir
200 et rendre - faisant alors du don un puissant vecteur de lien d'amitié que FRANÇOISE HÉRTIER nomme "sel de la vie".

À travers ces travaux, IVAN ILLISH tente donc d'établir une philosophie politique basée sur la gratuité qu'il appelle "convivialisme". Cet aut de Nèvre permettant aux humains d'être respectueux
250 d'eux même et de la nature prend en compte la question morale, politique, écologique et économique.

L'instauration d'une société gratuite vient alors s'opposer à l'extension de la sphère marchande et permettrait d'après GOSTA ESPING-ANDERSON une "émancipation de la dépendance vis à vis des marchés".

300 En 2017, des chercheurs de UCL déterminent sept "services de base universels" allant du logement à l'information de qualité, des transports à une démocratie fonctionnelle, confirmant ainsi

Le rûit de la gratuité à l'Etat. PAUL ARIES envisage
la mise en place d'un réseau universel démonétarisé
pour empêcher la société gratuite d'être sous les jugs
de marché. Mais la mise en place de la gratuité

présente certaines limites BENJAMIN LEJAGG alerte sur les brèches
potentielles que peuvent causer les différentes grandeurs
d'échelle tandis que LOUIS MAURIN craint de voir les
inégalités se creuser.

S'un des exemples phares de la dérive de la gratuité
au profit du gain est Internet. Initialement conçu
dans une logique de don et de culture collaborative

en 1969, Internet a changé au fil des décennies
vers une "fausse gratuité" dans laquelle nous sommes
désormais les produits.

D'ôte relation à la nature interroge également
sur la vision comptable qu'on lui attribut parfois.

Ainsi, qu'on lui associe un PIB mondial de 23,500 milliards
d'euros par an, la nature est aujourd'hui protégée par la
mise en place de taxe, de malus, de bonus...

Cette financiarisation de la nature est dénoncée par
JEAN-BAPTISTE FRESSOZ qui ^{accuse} la régulation de justifier
la pollution et le rejet d'émission de gaz à effet de serre.

Eliass Ostroma propose ^{alors} un système de gestion collective
des biens communs par "ceux qui ont l'usage".

Ainsi, s'affranchir de toutes valeurs marchandes
paraît presque impossible à mettre en place.

Cependant, à l'aube de l'urgence écologique, la
remise en question du modèle capitaliste peut se
sérieusement mettre notamment en ce qui concerne la gestion

de la nature.

548 mots